



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 septembre 2022
N°144

Bruno Le Maire et Gabriel Attal félicitent la douane française pour sa participation à la saisie de 1,3 tonne de cocaïne à bord d'un voilier de plaisance au large de la Martinique.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et Gabriel Attal, ministre délégué chargé des Comptes publics, adressent leurs félicitations à la douane française pour sa participation à la saisie, le 10 septembre dernier, de 1,3 tonne de cocaïne à bord d'un voilier de plaisance au large de la Martinique.

Le 8 septembre, à la suite d'un signalement, l'avion de patrouille maritime du service garde-côtes des douanes de Martinique est mobilisé pour relocaliser un voilier suspect. Cet avion joue un rôle essentiel en phase opérationnelle pour repositionner le navire et permettre son interception en haute mer par le bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer Dumont D'Urville de la Marine Nationale le 10 septembre.

Le contrôle effectué à bord du voilier permet de constater la présence de 47 ballots de cocaïne. Les trois membres de l'équipage, la cargaison et le voilier battant pavillon espagnol, ont été ramenés à Fort-de-France par le Dumont D'Urville.

Cette opération, conduite sous la direction du préfet et de l'amiral commandant de la zone maritime des Antilles, est le fruit d'une coopération internationale et interministérielle entre la douane française, les forces armées aux Antilles, l'office anti-stupéfiants, le parquet de Fort-de-France, et les autorités judiciaires espagnoles. Elle illustre la mobilisation des forces de l'État dans la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 juillet 2022 les douaniers français ont déjà saisi plus de 73 tonnes de stupéfiants contre près de 65 tonnes en 2021 sur la même période. Les saisies de cocaïne ont ainsi connu une progression de + 94 % comparativement aux 7 premiers mois de l'année dernière. Au total les douaniers français ont intercepté 18,4 tonnes de cocaïne en 2021.

Les ministres ont déclaré : « *Nous félicitons les douaniers français pour cette saisie exceptionnelle de cocaïne. Celle-ci témoigne de l'engagement quotidien des douaniers, dans la lutte contre les trafics de stupéfiants et les marchandises dangereuses pour protéger notre territoire et nos concitoyens contre les organisations criminelles* ».

Contacts presse :

Bureau de la communication : 01 57 53 42 11-presse@douane.finances.gouv.fr